



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro du Marché : **AO N°19/2026**

Dénomination du Marché : **Fourniture de produits et équipements pour les laboratoires des centrales de production de Senelec.**

Nombre d'entreprises ayant retiré le DAO : Deux **(02)**.

Nombre d'offre reçue : Deux **(02)**.

Nom et adresse de l'Attributaire Provisoire :



DISLAB WEST AFRICA : Keur Massar Unité 15 lot n°447.

- ✓ **LOT 4** : Fourniture d'équipements pour la mise aux normes du laboratoire de chimie de la centrale C4.
 - **Montant** : Vingt-deux millions cinq cent soixante et un mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf **(22 561 599) F CFA TTC** ;
 - **Délais de livraison** : quatre **(04)** mois à compter de la date de notification du contrat.

LOTS 1, 2 ET 3 : DECLARES INFRUCTUEUX

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 84 alinéa 3 du Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics en vertu de l'Article 90 dudit Code.

Le Directeur Général